



VOUS PROPOSE

**Rééducation des troubles d'acquisition du langage oral et écrit
Et si c'était le Sens qui commandait la forme ?**

BOBILLIER- CHAUMONT Isabelle, orthophoniste et formatrice

Titulaire du CCO et d'un Master 2 Recherche en Sciences du Langage

1/8

Isabelle a un champ d'expérience professionnelle en exercice salarié (IME déficience intellectuelle / SESSAD handicap moteur /CAMSP polyvalent) et en exercice libérale. Maître de stage et maître de mémoire, elle intervient dans l'enseignement en formation initiale (école d'orthophonie Lyon et Besançon), dans l'enseignement dans le cadre de DU (LO/LE) /DIU (Déficience Intellectuelle) mais aussi en formation continue à destination des professionnels. Elle a participé à la prévention / information : milieu enseignant, personnel du secteur de la petite enfance, associations.

Ses principaux axes constituant son propre parcours en formation post formation initiale sont la linguistique, la psycholinguistique développementale, les neurosciences, la déficience intellectuelle, les troubles développementaux du Langage oral (LO) et du Langage écrit (LE), la Gestion Mentale, la Méthode Verbo-Tonale, les stratégies de communication alternative /augmentative au langage oral (pictogrammes, Français signé vs Langue des Signes Française, le Langage Parlé Complété (Cued-Speech)), l'éducation précoce et l'accompagnement parental, les troubles de l'oralité.

Elle a mené recherche et travaux particulièrement dans la grammaire, proposition et discours au prisme de la linguistique fonctionnelle typologique : articulation fonctions de sens/fonctions de forme. Création d'une modélisation du système engagé sur ces niveaux pour une rééducation de ces espaces tant dans les troubles du langage oral que du langage écrit.

PUBLIC VISE : ORTHOPHONISTES

Être orthophoniste (lors de votre inscription, votre numéro ADELI et votre année d'obtention de diplôme (C.C.O. ou autorisation d'exercice sur le territoire français) vous seront demandés.

DUREE DE FORMATION : 6 jours en deux modules de 3 jours , 47h



Dates :

Lundi 7 Avril - Mardi 8 Avril et Mercredi 9 Avril 2025

Lundi 16 Juin - Mardi 17 Juin et Mercredi 18 Juin 2025



Lieu : POITIERS

Ibis Poitiers Sud

175 avenue du 8 mai 1945

86000 Poitiers



Horaires :

Jour 1 : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Jour 2 : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Jour 3 : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00



Places : 35 stagiaires



Tarif : 1 350 euros



Prise en charge de la formation : FIFPL (à confirmer pour 2025)

RESUME

Afin de dépasser une approche qui resterait empirique, c'est sur un socle théorique argumenté que cette formation propose aux orthophonistes accompagnant dans le soin des patients présentant un trouble développemental du langage oral et/ou écrit, de tisser les liens en permanence entre théorie et clinique, la première déterminant la seconde. Seront abordés de manière transversale les différents niveaux d'analyse en langue en y associant en permanence les notions essentielles et déterminantes de système et structure. Une focalisation particulière sera effectuée sur les niveaux de l'énoncé/proposition et du discours, ceci impliquant de facto la grammaire. Grammaire qu'il s'agira de définir pour ce qu'elle est, à savoir et avant tout, un puissant dispositif d'encodage de sens, pour ensuite se l'approprier, puis modéliser et enfin exploiter au bénéfice premier de tout patient accompagné dans le cadre du soin.

OBJECTIFS GENERAUX

- Acquérir, entretenir ou perfectionner leurs connaissances afin de maintenir ou parfaire leur qualification (article L.6313-7)
- Appréhender les postulats théoriques linguistiques en y intégrant ceux relevant d'autres champs théoriques (psycholinguistique, neurosciences, etc.) afin d'étayer et construire une rééducation à typologie spécifique.
- S'approprier une approche novatrice et efficiente, notamment dans les domaines de l'énoncé/proposition et du discours, en matière d'acquisition et de développement du langage oral et/ou écrit dans le cadre des troubles neurodéveloppementaux.
- Effectuer les liens nécessaires avec le champ de l'éducation précoce et de l'accompagnement parental.
- S'inscrire au sein non d'une « méthode », mais d'une « démarche théorico-clinique » en intégrant les 4 piliers de l'EBP : données externes, internes, préférences et valeurs du patient, contexte.
- Développer une action lisible en termes de soin en se démarquant résolument de la pédagogie et/ou du soutien scolaire.
- Contribuer à l'identification de la spécificité de la profession d'orthophoniste en général et en particulier dans le cas où l'objet de son action serait aussi celui d'autres professions.

2/8

METHODES UTILISEES

Pratiquées en alternance et dépendantes des thématiques abordées

a-Méthode expositive : transmission de connaissances

b-Méthode démonstrative : transmission des pourquoi, quoi faire et comment faire.

c-Méthode interrogative : en amont et pendant la formation

- Questionnaire préformation afin de déposer notamment interrogations et attentes concernant les deux thématiques : Théorie- Recherches-Connaissances/Pratique clinique-Rééducation-Démarche thérapeutique.
- Questionnaire préparatoire au contenu constitutif de chaque module, soumis à chaque participant pour l'inviter à faire émerger et formuler les représentations qui lui sont propres sur les thématiques qui seront abordées ensuite en formation.
- Sollicitation et mise en perspective de ces questionnements pendant la formation.

d-Méthode active : acquérir des savoir-faire au sein d'une mise en pratique de type essai/erreur tout en se projetant dans sa clinique au quotidien.

MOYENS PEDAGOGIQUES et TECHNIQUES

- Salle de réunion

- Médias utilisés : ordinateur / vidéoprojecteur/paper-board /système d'amplification du son pour les vidéos/connexion internet/éventuellement micro.

- PowerPoint

- Chaque stagiaire aura à sa disposition :

- Un syllabus
- Une bibliographie détaillée pour références à des articles, ouvrages ou publications en lien avec les dimensions théorique et pratique développées
- Une documentation référençant progression et temporalité de la mise en place des séquences et outils nécessaires à la conduite de la rééducation.
- Des maquettes de classeurs
- Des éléments à manipuler sur table et des modélisations en système (construction/exploitation).

- Modélisation de la pratique via des séquences filmées de rééducation en actualisation de points précis abordés pendant la formation.
- Référence à des suivis cliniques et rééducatifs (vignettes cliniques, études de cas)
- Annexes, ressources et documents divers seront transmis en sus et au terme de chaque module de formation.

MODALITES D'EVALUATION

- Charte d'engagement : il sera demandé à tout professionnel souhaitant faire la formation d'attester de sa connaissance non seulement du programme, mais aussi de la typologie de la formation.
- Le questionnaire Préformation : recueil du profil des participants ainsi que leurs attentes à la fois théoriques, cliniques et pratiques. Une synthèse exhaustive sera faite de ces retours, synthèse transmise à chaque participant en amont de la formation et faisant office de tour de table pour cette dernière.
- Le questionnaire Préparatoire au contenu de la formation. (un pour chaque module) : questions sont soumises aux participants en amont de chaque module, sur des thématiques bien précises qui seront abordées et développées dans la formation. Ce qui permettra à chacun de s'interroger sur ces thématiques, de formaliser ses propres représentations pour ensuite in situ les articuler avec ce qui sera développé.
- Le questionnaire d'évaluation des connaissances/acquis de la formation.
- Questionnaires de satisfaction

3/8

PROGRAMME

I- CONTENU et OBJECTIFS pour une vision globale

➤ A- CADRE THEORIQUE

- Modularité du langage : Aspects conceptuels (lexique, sémantique et pragmatique) et computationnels (phonologie et syntaxe)
- Spécificité syndromique langagière : la notion de Retard Mental est dépassée : mise en évidence de la modularité du langage au travers de diverses pathologies comme le TDL mais aussi les syndromes génétiques ou non responsables de déficience intellectuelle.
- Implications pour la prise en soin
Comprendre et pénétrer la grammaire de notre langue à l'éclairage de celle des langues du monde en référence aux données issues de la linguistique fonctionnelle typologique, véritable espace théorique ressource.
- déclinaison des mots clés sous-tendant la modélisation de l'approche : sens et référence ; phonologie et grammaire comme opérations de calcul au sens large ; système et structure ; axes paradigmatique et syntagmatique ; relations et oppositions ; prototypie ; économie ; séquentiel ; cumulatif ; explicite ; stratégies ; imagerie mentale ; métalinguistique ; polysensorialité.
- Déclinaison du trépied en matière d'éducation au langage : approche écosystémique, psycholinguistique développementale et comportementale.
- Identification des préalables indispensables à la mise en place du projet rééducatif.

➤ B- REEDUCATION DES TROUBLES DU LANGAGE ORAL

Le propos sera de développer une approche visant à doter notre patient de compétences au-delà du mot, à savoir traiter et/ou générer des unités telles que le syntagme, l'énoncé/ proposition puis le discours.

La rééducation s'articulera autour d'une réelle systématisation et planification des objectifs qui détermineront les étapes successives, à « géométrie variable » selon la compétence et /ou l'évolution de notre patient.

Il s'agira de mobiliser construction, adéquation et exploitation de l'architecture modélisée, avec et pour le patient, dans le cadre des déficits d'acquisition du langage oral en général et plus spécifiquement dans le cadre des handicaps.

Dans cette mouvance seront également développés :

L'intégration de systèmes alternatifs et/ou augmentatifs à la communication.

L'utilisation du classeur ressource et de l'agenda autobiographique

La référence à des cas cliniques et le visionnage de séquences de rééducation seront proposés en illustration.

Au-delà des troubles du langage oral chez l'enfant seront évoquées brièvement les incidences de ce type de rééducation, adaptée alors à l'âge du patient, en direction du bégaiement et de l'aphasie non fluente.

➤ **C- REEDUCATION DES TROUBLES DU LANGAGE ECRIT**

Convocation du socle théorique spécifique au langage écrit en détermination des options prises ensuite en rééducation.

Caractéristiques et typologie : la langue française au regard des autres langues

Trois niveaux d'analyse :

- L'unité son : transcodage phono ↔ graphémique : système, structure, relations et oppositions. Phonétique et phonologie
- L'unité mot : morphologie ; système ; structure ; diachronie ; sémantique ; vocabulaire ; lexicographie
- Les unités proposition et discours : système ; structure ; les fonctions sémiotiques (sémantique et pragmatique) comme déterminants des fonctions de forme et donc du codage grammatical. Construction et exploitation de l'architecture modélisée **dans sa totalité**, avec et pour le patient, en privilégiant toujours l'oral bien avant l'écrit.

Planification de la rééducation :

➤ Pour chaque niveau d'analyse la rééducation s'articulera autour de trois temps clairement identifiés :

- 1) mise en place et modélisation synthétique du système engagé au niveau considéré afin de créer un véritable espace ressource investi ensuite comme support et étayage aux opérations mentales impliquées à l'écrit.
- 2) mobilisation de tâches en reconnaissance sur le versant « entrée », c'est-à-dire en lecture. Précision puis rapidité.
- 3) mobilisation de tâches en rappel sur le versant « sortie », c'est-à-dire en écriture. Précision puis rapidité.

➤ Fédération des compétences développées sur les trois niveaux pour une généralisation en situation de production d'écrit ; orientation vers le développement et l'obtention de la meilleure autonomie possible afin d'obtenir le passage des acquis du cadre rééducatif au quotidien du patient.

Incidences corollaires :

- Court-circuiter les limites assujetties au jeu de la mémoire de travail en mobilisation des principes de générativité et économie en langue : faire beaucoup avec peu !
- Développement des savoir - faire (apprentissages procéduraux - mémoire procédurale) favorisant l'accès et le développement des connaissances (mémoire déclarative : épisodique et sémantique)
- Impact sur le développement du langage oral (littératie) sur les quatre niveaux envisagés (son- mot- proposition- discours)

Illustration : Référence à des cas cliniques et vidéo de séquences de rééducation.

II- PROGRAMME DETAILLE

MODULE 1			
THEORIE LINGUISTIQUE TRANSVERSALE au LO ¹ et LE ² REEDUCATION DU LO			
JOUR 1	matin	Contenu	Retour en synthèse des questionnaires pré formation. Contextualisation de la démarche en lien avec le cursus du formateur 1. Socle Théorique 1.1. La linguistique : creuset scientifique fondateur 1.2. La question de la typologie des langues 1.3. Niveaux d'analyse en langue 1.4. Quelle grammaire et pour quoi faire ? 1.5. La modularité du langage 1.5.1 TDL 1.5.2. Syndromes génétiques et déficience intellectuelle
		Méthodes	Cf. § 7 Modalités a et c
		Objectifs	- généraux Cf. § 6

			- spécifiques à la rééducation du LO : cf. Programme /I-Contenu et objectifs/§ A et B - focalisation : convoquer le socle théorique sous-jacent aux options cliniques ultérieures
	après midi	Contenu	1.5.3. La notion de spécificité syndromique langagière 1.6. La linguistique fonctionnelle typologique : pour une définition de la grammaire en langue
		Méthodes	Cf.§ 7 Modalités a et c
		Objectifs	- généraux Cf.§ 6 - spécifiques à la rééducation du LO : cf. Programme /I-Contenu et objectifs/§ A et B - précis ici : convoquer le socle théorique sous-jacent aux options cliniques ultérieures
JOUR 2	matin	Contenu	1.7. Traitement linguistique : une perspective interlangue 1.8. Principes clés issus de la linguistique structurale et énonciative 2. Pratique clinique : la rééducation des troubles d'acquisition du langage oral 2.1. Orientation générale de l'éducation langage 2.2. La rééducation : axes principaux et mise en perspective 2.2.1. La phonologie : rythme, approche fonctionnelle et littéraire 2.2.2. La grammaire : objectifs et mise en perspective de la modélisation en articulation des systèmes sens / forme.
		Méthodes	Cf.§ 7 Modalités a et c
		Objectifs	- généraux Cf.§ 6 - spécifiques à la rééducation du LO : cf. Programme /I-Contenu et objectifs/§ A et B - focalisation : convoquer le socle théorique sous-jacent aux options cliniques ultérieures
	après midi	Contenu	2.3. La grammaire : Formalisation et exploitation des étapes du syntagme à la proposition puis au discours. 2.3.1. Le travail en syntagme puis énoncé/proposition ♦ Stratégie topologique : ordre des constituants
		Méthodes	Cf.§ 7 Modalités b, c, d
		Objectifs	- généraux Cf.§ 6 - spécifiques à la rééducation du LO : cf. Programme /I-Contenu et objectifs/§ A et B - focalisation : mise en mouvement du travail rééducatif en modélisation et exploitation.
JOUR 3	matin	Contenu	♦ Stratégie locale : première mise en réseau fonctions de sens/ forme pour une générativité partielle ♦ Stratégie locale : deuxième mise en réseau fonctions de sens/ forme pour une générativité totale
		Méthodes	Cf.§ 7 Modalités b, c, d
		Objectifs	- généraux Cf.§ 6 - spécifiques à la rééducation du LO : cf. Programme /I-Contenu et objectifs/§ A et B - focalisation : mise en mouvement du travail rééducatif en modélisation et exploitation.
	après midi	Contenu	2.3.2. Le travail en discours 2.3.3. Le matériel : organisation et utilisation des supports
		Méthodes	Cf.§ 7 Modalités b, c, d

		Objectifs	- généraux Cf.§ 6 - spécifiques à la rééducation du LO : cf. Programme /I-Contenu et objectifs/§ A et B - focalisation : mise en mouvement du travail rééducatif en modélisation et exploitation.
--	--	-----------	--

LO : Langage Oral LE : Langage Ecrit

MODULE 2			
THEORIE spécifique au LE+ rappel théorique linguistique REEDUCATION DU LE			
JOUR 4	matin	Contenu	Tour de table rapide pour un retour sur expérience de la pratique clinique en langage oral suite à la première partie de la formation. 3. Tissage théorique/incidences thérapeutiques Convocation/ articulation entre divers travaux de recherche en LE pour un point de vue critique et/ou en déterminisme en matière d'orientation de la rééducation du langage écrit, sur les versants input et output.
		Méthodes	Cf.§ 7 Modalités a et c
		Objectifs	- généraux Cf.§ 6 - spécifiques à la rééducation du LE : cf. Programme / I-Contenu et objectifs /§ A et C - focalisation : convoquer le socle théorique sous-jacent aux options cliniques ultérieures
	après midi	Contenu	4. La rééducation des troubles d'acquisition du langage écrit 4.1. <u>Le son</u> 4.1.1. Mobilisation des dimensions phonétiques et articulatoires en documentation du système de transcodage phono-graphémique dans son entier. 4.1.2. Activation des processus de reconnaissance puis de rappel. 4.1.3. Segmentation phonémique
		Méthodes	Cf.§ 7 Modalités b, c, d
		Objectifs	- généraux Cf.§ 6 - spécifiques à la rééducation du LE : cf. Programme / I-Contenu et objectifs /§ A et C - focalisation : mise en mouvement du travail rééducatif en modélisation et exploitation.
JOUR 5	matin	Contenu	4.2. <u>La syllabe</u> 4.2.1. Définition 4.2.2. Entrainement en identification du noyau vocalique : syllabes isolées puis mots en contexte fonctionnel de discours. 4.2.3. Lecture pulsée : l'enjeu de l'accès à la précision 4.3. <u>Le mot</u> 4.3.1. Introduction à la morphologie dérivationnelle 4.3.2. Extraction du système des préfixes et suffixes 4.3.3. Tâches morphologiques sur le mot en isolé, puis le mot en contexte de discours. 4.3.4. Rythme morphologique : l'enjeu de l'accès à la rapidité
		Méthodes	Cf.§ 7 Modalités b, c, d
		Objectifs	- généraux Cf.§ 6 - spécifiques à la rééducation du LE : cf. Programme / I-Contenu et objectifs /§ A et C - focalisation : mise en mouvement du travail rééducatif en modélisation et exploitation
	après midi	Contenu	4.4. <u>La proposition et le discours</u> 4.4.1. Bref rappel en linguistique fonctionnelle typologique pour une définition de la grammaire en langue

			4.4.2. Construction du système propositionnel et discursif en articulation des fonctions sens /forme
		Méthodes	Cf.§ 7 Modalités b, c, d
		Objectifs	- généraux Cf.§ 6 - spécifiques à la rééducation du LE : cf. Programme / I-Contenu et objectifs /§ A et C - focalisation : mise en mouvement du travail rééducatif en modélisation et exploitation
JOUR 6	matin	Contenu	4.4.3. Construction du système en articulation du sens avec la forme – suite 4.4.4. Dialogue récapitulatif entre sens et forme. 4.4.5. Appropriation du travail à conduire avec le patient en séance en appui sur le système constitué.
		Méthodes	Cf.§ 7 Modalités b, c, d
		Objectifs	- généraux Cf.§ 6 - spécifiques à la rééducation du LE : cf. Programme / I-Contenu et objectifs /§ A et C - focalisation : mise en mouvement du travail rééducatif en modélisation et exploitation
	après midi	Contenu	4.4.6. Entraînement sur un corpus afin de mobiliser les différents cas de langue et déterminer les sous-systèmes engagés. 4.4.7. Projection vers un entraînement pour une reconnaissance de plus en plus fluide en rapport avec l'émergence du principe de structure. 4.4.8. Passage à l'écrit imposé puis à l'écrit produit : tendre vers l'autonomie du patient dans sa capacité à revisiter sa trace et y apporter les aménagements nécessaires <u>5. Incidences des options rééducatives observées :</u> Référence à des cas cliniques Suivis rééducatifs Présentation de l'évolution de corpus au cours de la rééducation.
		Méthodes	Cf.§ 7 Modalités b, c, d
		Objectifs	- généraux Cf.§ 6 - spécifiques à la rééducation du LE : cf. Programme / I-Contenu et objectifs /§ A et C - focalisation : mise en mouvement du travail rééducatif en modélisation et exploitation

MODALITES D'INSCRIPTION

1. Pour s'inscrire :

- Site fno.fr/formations (<https://orthophonistes.fr/liste-des-formations/SROCPLFORM>) (pensez à mettre votre fiche fno à jour avec votre adresse mail sur laquelle vous souhaitez être informé)
- Sur notre site internet srocplform.fr : [SROCPL Form - Organisme de Formation Continue Orthophonie](#)
- Par mail sur « srocplform@gmail.fr » avec vos coordonnées

2. Vous recevez un mail DE SROCPLFORM (n'oubliez pas de vérifier vos spams)

vous confirmant votre pré-inscription et l'envoi de votre demande à FNOFORM

La charte d'engagement à consulter et signer

Le règlement intérieur et les CGV du SROCPLFORM

3. Vous recevez un mail du FNOFORM <noreply@sharingcloud.com> (n'oubliez pas de vérifier vos spams) avec

Votre convention de stage,
Le programme de la formation,

4. Vous avez alors 15 jours pour ENVOYER au FNOFORM

Votre convention signée
Votre règlement par chèque ou par virement

Adresse postale **FNOFORM 27 rue des Bluets 75011 PARIS**

5. Un mois avant la formation, vous recevez un mail

- de confirmation de la formation avec les dates, le lieu et les modalités administratives (informations DPC) de la part de Fabienne, notre représentante permanente
- sur l'organisation de la formation (repas, réservations, matériels..) de la part de Maëlle l'animatrice de la formation

- **!!!! : Votre inscription sera validée par la réception de votre convention datée, signée ET par la réception de votre paiement.**
- Sans réception de ces documents, nous ne maintiendrons pas votre inscription. Nous vous remercions de nous prévenir le plus rapidement possible en cas d'annulation pour vous éviter des frais.

8/8

INFORMATIONS DIVERSES

- ❖ Crise sanitaire et Pass: nous appliquons les dernières recommandations et obligations gouvernementales <https://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions>
- ❖ Handicap : sensible à l'accueil de nos stagiaires, nous remercions les personnes porteuses d'un handicap de nous indiquer lors de leur inscription si des adaptations, des supports sont nécessaires pour la bonne tenue de la formation (salle et parking accessibles aux personnes à mobilité réduite, table et chaise adaptées, luminosité, acoustique, ...).
- ❖ Administratif :
Les documents qui vous sont remis au cours de la formation sont la propriété exclusive des auteurs. Merci de ne pas les diffuser par respect pour leur travail.
Tous les questionnaires (pré-formation, post-formation, évaluation des connaissances, satisfaction) doivent tous être remplis et remis aux dates demandées. Ils valident votre participation à la formation et l'indemnisation de celle-ci lorsqu'une demande de prise en charge est effectuée (FIFPL, DPC).